

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **7 mai 2018** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #2 - Jonathan Gill  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Simon Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Jonathan Gill et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05**  
**55**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2018-05**  
**56**

**03.01 - Séance ordinaire du 3 avril 2018**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 3 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

#### **04 - LÉGISLATION**

#### **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2018-05**  
**57**

##### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 21 610.44 \$

- 11 450.48 \$ payable par chèques;
- 10 159.96 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05**  
**58**

##### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Simon Bourgault et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois d'avril 2017, au montant total de 33 025.10 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	16 551.76 \$
• Salaires nets versés	12 395.66 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 077.68 \$</u>
• Total	33 025.10 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05**  
**59**

##### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Rémi Vaillancourt et

résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-03-03 et CORR-04-04 : Ajustement sous noirs

Journal général # EJ-01-01 à EJ-01-04 : Revirement des écritures de régularisation du comptable au 1er janvier 2018

Journal général # EJ-01-05 à EJ-01-07 : Conciliation bancaire de janvier 2018

Journal général # EJ-02-08 à EJ-02-11 : Conciliation bancaire de février 2018

Journal général # EJ-03-12 à EJ-03-14 : Conciliation bancaire de mars 2018

Journal général # EJ-04-15 à EJ-04-17 : Conciliation bancaire d'avril 2018

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
60**

#### **05.04 - Résolution - Calendrier de conservation BANQ**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 1<sup>0</sup> de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et chacune de ses modifications;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert est un organisme public visé au paragraphe 1<sup>0</sup> de l'annexe de cette loi;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adalbert n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu :

d'autoriser la direction générale à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adalbert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
61**

#### **05.05 - Offre de renouvellement - Feuillet paroissial**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Gill

APPUYÉ PAR : Karine Godbout

ET RÉSOLU :

de verser la somme de 123,00 \$ plus taxes applicables à Imprimerie Limoilou Inc. pour le renouvellement annuel de notre espace publicitaire dans le Feuilleton Paroissial.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-05  
62

#### 05.06 - Ouverture de comptes - Loisirs et Politique Familiale

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Gill

APPUYÉ PAR : Karine Godbout

ET RÉSOLU :

d'ouvrir des comptes distincts pour le comité des loisirs ainsi que pour le comité de la politique familiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-05  
63

#### 05.07 - Rapport financier

ATTENDU QUE les états financiers se terminant le 31 décembre 2017 ont été présentés aux membres du conseil municipal le lundi 30 avril 2018 par madame Audrey Lavoie, comptable agréée de chez Raymond Chabot Grant Thornton;

ATTENDU QUE le rapport financier pour l'exercice 2017 soit adopté comme suit :

Revenus de fonctionnement	963 567 \$
Charges	1 016 771 \$
Excédent (déficit) de l'exercice avant les ajustements	(53 204) \$
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Amortissement des immobilisations	187 987 \$
Financement	(69 600) \$
Affectations	(16 574) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	48 609 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2017	319 124 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Karine Godbout

APPUYÉ PAR : Rémi Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
64**

**05.08 - Subvention de la Caisse Desjardins - Demande de projet**

CONSIDÉRANT QUE La Relance, coop de solidarité a confirmé à la municipalité qu'elle avait adopté une résolution à l'effet qu'elle ne ferait pas le projet déposé antérieurement aux membres du CA de la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marjolaine Leblanc

APPUYÉ PAR : France Thibodeau

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert demande à Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres que le montant prévu pour ce projet lui soit réservé pour pour le dépôt éventuel d'un projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
65**

**05.09 - Recouvrement de plancher des bureaux**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Jonathan Gill et résolu d'accepter la soumission de Prodécor SV au coût de 7 184,42 \$ plus taxes applicables pour le recouvrement de plancher des bureaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Absent.

**07 - RÉSEAU ROUTIER**

**07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Nous avons eu quelques discussions concernant les bris sur nos routes suite à la fonte des neiges. Le maire souligne que la majorité des travaux ont été effectués rapidement et la signalisation a également été installée à cet effet.

**07.02 - Réponse MTQ - Réfection du revêtement du pont couvert P-04038**

La directrice générale fait la lecture de la lettre du MTQ datée du 26 avril dernier et adressée par monsieur Frédéric Pellerin.

**2018-05  
66**

**07.03 - Résolution décrétant la fermeture d'un chemin**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire décréter la fermeture d'une portion de la route 204 du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a cédé cette portion à la municipalité par le décret # 292-93 paru dans la Gazette Officielle du 17 mars 1993;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a jamais utilisé cette portion de route;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réforme a eu comme effet de rendre dérogatoire la propriété portant le numéro de lot 5 347 986;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Adalbert décrète officiellement la fermeture de la portion de route 204 adjacente au numéro de lot 5 347 986.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
67**

#### **07.04 - Vente de terrain - 239, route 204 Ouest**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à la fermeture d'une portion de la route 204 du MTQ par la résolution # 2018-05-66;

CONSIDÉRANT QUE suite à la fermeture de cette portion, la municipalité peut vendre ladite portion de terrain à la valeur marchande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert procède à la vente de la portion du terrain à la valeur marchande;

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault et/ou le maire René Laverdière à entreprendre les démarches nécessaires à cet effet et à signer tous les documents relatifs à ce dossier;

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert n'engage aucun frais afin de conclure cette vente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2018-05  
68**

#### **07.05 - Offre de services pour les travaux du programme TECQ 2014-2018**

CONSIDÉRANT QUE nous avons des travaux à compléter sur le programme TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont de l'ordre suivant :

- 4e Rang Est : 50 000 \$

- 4e Rang Ouest : 50 000 \$

- Route du Sault : 19 219 \$

CONSIDÉRANT QUE nous devons requérir aux services professionnels

d'une firme d'ingénieurs à cet effet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Karine Godbout et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault à poursuivre le dossier des demandes d'offres de services et ainsi de conclure avec le plus bas soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant**

Le camion sera prêt en juin et qu'il sera muni d'une balance sur l'essieu. La directrice générale fera publier sur le câble l'annonce de gratuité pour l'Écocentre.

2018-05  
69

### **08.02 - Entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu de signer l'entente de collaboration sur les situations d'insalubrité morbide et de mandater le maire et la directrice générale, le cas échéant, à signer tous les documents afférents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **08.03 - Programme de subvention RÉNORÉGION**

La directrice générale fait la lecture du tableau des projets.

### **08.04 - Fleurons du Québec**

Les élus laissent porter cette demande.

## **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Une rencontre se tiendra prochainement dans le but de planifier une corvée afin de mettre le jardin et les bacs prêts à semer. Nous avons également eu une rencontre avec madame France Nadeau pour l'avancement de la mise à jour du plan d'actions MADA.

Cette dernière revient également sur la rencontre à Montmagny avec le Carrefour et elle mentionne avoir été enchantée de cette rencontre. Elle partagera les informations reçues concernant la politique familiale avec Rémi Vaillancourt.

### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant**

Le brunch pour le 10e anniversaire se tiendra le 17 juin prochain de 9h00 à 12h30 à la salle municipale. Le coût est de 15 \$ par adulte, 7 \$ pour les enfants de 12 ans et moins et gratuit pour les moins de 5 ans.

**2018-05**  
**70**

### **09.03 - Certification "Amis des familles"**

Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu que le conseil municipal de Saint-Adalbert demande la certification "Amis des familles". Il est également résolu de mandater la directrice générale à signer la documentation à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant**

Le véhicule du transport adapté sera changé.

**2018-05**  
**71**

### **10.02 - Demande CPTAQ - Patrice Thériault**

CONSIDÉRANT QUE la demande de Patrice Thériault, déposée au bureau municipal de Saint-Adalbert le 22 avril 2018 par son mandataire Me Pierre Coulombe pour la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'aliénation/lotissement et l'utilisation d'un lot à une fin autre qu'agricole ;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ requiert une résolution du conseil municipal afin de procéder à l'examen de la demande;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage municipal;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants ne serait pas affecté négativement par une autorisation de la Commission puisque cette dernière a déjà reconnu un droit au chalet visé par la demande par le dossier 403437, lequel a été construit en 1983;

CONSIDÉRANT QUE l'homogénéité de la communauté et le milieu agricole environnant ne s'en trouveraient pas affectés;

CONSIDÉRANT QU'UNE telle autorisation n'aurait pas d'impact négatif sur les activités agricoles et forestières environnantes existantes et/ou en développement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Adalbert, certifie que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur et recommande à la CPTAQ d'accepter ladite demande et ce, pour les motifs évoqués dans le présent préambule.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **11 - TOURISME**

### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Rien à signaler, à l'exception qu'une résolution est demandée au point 11.03.

**2018-05  
72**

### **11.02 - Projet d'émission - Notre Municipalité... notre fierté!**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a fait la présentation du projet d'émission : Notre Municipalité...notre fierté, proposé par CMATV;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par Simon Bourgault et résolu de refuser cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-05  
73**

### **11.03 - Offre de partenariat - Projet campagne Quad avec l'Office du tourisme de la MRC de l'Islet**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu de verser à l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet un montant de 1 000 \$ pour la campagne QUAD.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **12 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant**

Nous validerons avec le peintre pour les odeurs puisqu'il y a une location de salle jeudi.

**2018-05  
74**

#### **12.01.01 - Acceptation de la soumission pour repeindre la salle municipale**

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions pour repeindre la salle municipale ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 2 soumissions;

CONSIDÉRANT QUE nous avons un court délai pour l'exécution des travaux, un des deux soumissionnaires ne peut entrer dans ce délai;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jonathan Gill, appuyé par France Thibodeau et résolu de retenir la soumission de Jean-Peinture Inc. au montant de 6 880,00 \$ avant taxes applicables et incluant les réparations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **12.02 - Point information - Loisirs, Jonathan Gill, représentant**

Ce dernier mentionne que Sarah Bourgault avait accepté de reprendre le

terrain de jeux pour l'été. Il reste une 2e personne à trouver pour cet emploi et nous prolongerons le délai de l'offre d'emploi.

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions provenant de l'assistance.

### **14 - VARIA**

Aucun sujet

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.